

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 29 MARS 2018**

Le 29 mars 2018 à 20h00

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Martine OLLIVIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22/03/2018

Etaient présents : Madame Martine OLLIVIER, maire, Bernard BALAYE, Mireille SEIGNOVERT, Sylvie FRANCO adjoints, Marc LECOINTRE, Laurent CELLARIER, Jean-Pierre GRANGE, Elodie BLACHE, Laëtitia THOUÉZ, Isabelle GONNARD, Isabelle PALLUY, Pierre SEUX, Jean-Marc JANIN (arrivé à 20h30), Conseillers Municipaux.

Pouvoir de : Mme Cécile CELETTE à Mme Mireille SEIGNOVERT

Excusés :

Absente : Mme Stéphanie PERRET

M. Jean-Pierre GRANGE a été élu secrétaire de séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 13 février 2018 et signature du registre des délibérations.

- **Vote du taux des 3 taxes directes locales pour l'exercice 2018** : délibération est prise à l'unanimité, afin d'augmenter les taxes de 1.5% pour l'année 2018 :

* Taxe d'habitation :	9.43 %
* Foncier bâti :	16.19 %
* Foncier non-bâti :	88.58 %

Arrivée de M. Jean-Marc Janin à 20h30

- **Vote du budget primitif 2018** :

BUDGET COMMUNAL :

FONCTIONNEMENT : Dépenses et Recettes : 804 704.01 €
INVESTISSEMENT : Dépenses et Recettes : 682 019.27 €

LOCAUX COMMERCIAUX :

FONCTIONNEMENT : Dépenses et Recettes : 47 037.21 €
INVESTISSEMENT : Dépenses et Recettes : 11 815.66 €

- **Convention Eveil musical** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver le projet de convention entre la commune et le Syndicat Mixte Ardèche Musique et Danse –Ecole Départementale pour offrir à une classe de chaque école 15 séances d'éveil musical pour un montant de 1 194 € pour l'année scolaire 2018/2019.
- **Salle des Mûriers tarif** : suite à une demande de mise à disposition de la salle des Mûriers le 21 avril 2018 pour l'ADAPEI afin d'organiser un concert au profit d'une famille ayant un enfant polyhandicapé et qui a perdu tous ses biens dans l'incendie de sa maison, délibération est prise à l'unanimité pour fixer le montant de la location à 130 €.
- **Avenant contrat de maîtrise d'ouvrage avec Habitat Dauphinois** : Annule et remplace la délibération du 13/02/2018. Délibération est prise à l'unanimité pour approuver l'avenant au contrat de maîtrise d'ouvrage délégué avec la société Habitat Dauphinois avec un montant réactualisé et approuver que cette moins value n'ait pas de répercussion sur le coût du local qui sera cédé au Dr Doumic conformément à la délibération du 13 septembre 2016.

- **Mise en place de la vidéo protection – subvention DETR** : Vu l’augmentation du nombre d’actes d’incivilité, de vandalisme et de vols sur la commune ces dernières années, il est proposé d’installer une vidéo protection qui permettrait de couvrir les entrées et sorties de la commune, ainsi que différents sites communaux. Délibération est prise à l’unanimité pour approuver le dossier et son financement et solliciter une subvention au titre de la DETR (Dotation, d’Equipeement des Territoires Ruraux).

- **Mise en place de la vidéo protection – subvention Région** : Vu l’augmentation du nombre d’actes d’incivilité, de vandalisme et de vols sur la commune ces dernières années, il est proposé d’installer une vidéo protection qui permettrait de couvrir les entrées et sorties de la commune, ainsi que différents sites communaux. Délibération est prise à l’unanimité pour approuver le dossier et son financement et solliciter une subvention de la Région.

- **Dotation de soutien à l’investissement public local** : Afin de favoriser l’accès des personnes handicapées aux lieux publics, la commune souhaite aménager le cheminement et les abords du boudrome qui sont actuellement difficiles d’accès aux personnes à mobilité réduite. Délibération est prise à l’unanimité pour approuver le dossier et son financement et solliciter l’attribution de la Dotation de soutien à l’investissement public local (DSIL).

- Urbanisme :

Permis de construire :

DUSSERE Tony et MONTOYA Aurélie : 114 impasse Buissonnière -maison individuelle
 LAMBERT Marie-Agnès : 6 Route Bleue – maison individuelle

Permis modificatif :

VIALETTE Benjamin – 126 Impasse Buissonnière - Pergola Bio climatique

Déclarations Préalables :

CLOT Julienne – Prachenet – division de parcelle
 PATOT Quentin – 13 rue des Cerisiers – extension de maison

Certificat d’urbanisme :

Me Olivier COURTES LAPEYRAT – rue des Forges – B78
 Me Benjamin de L’HERMUZIERE – rue de Provence – A808-1422-1423
 CLUZEL Julien – Fontanes
 Me Olivier COURTES LAPEYRAT – Impasse Buissonnière – A 2153
 Me Olivier COURTES LAPEYRAT – Impasse Buissonnière – A 2156
 Me Olivier COURTES LAPEYRAT – Impasse Buissonnière – A 2147
 Me Olivier COURTES LAPEYRAT – Le Béchet – B 286

- **Questions diverses**

- **Salle Route Bleue** : Madame le Maire explique au Conseil Municipal que plusieurs entreprises ont été sollicitées pour le remplacement de la porte de la salle de la Route Bleue. La commission finances a retenu le devis le moins disant de l’entreprise Bellevègue.

- **Protection incendie** : Madame le Maire rappelle le projet de mise en place d'une protection incendie au lieu dit « La Ratisse », plusieurs devis ont été demandés pour la création d'une plate-forme afin de supporter la poche d'eau. Le devis de l'entreprise Veyre a été retenu.
- **Voirie rue de la Chaux** : Monsieur Bernard Balaye informe le Conseil Municipal que suite aux travaux de réfection des réseaux, le Syndicat des Eaux a repris la voirie afin de combler les trous Rue de la Chaux.
- **Aménagement de voirie communale dans le Bourg et du carrefour sur la RD 182** : Madame Sylvie Franco présente au Conseil Municipal l'étude du syndicat Départemental d'Equipement de l'Ardèche (SDEA) concernant l'aménagement de plusieurs voies communales et du carrefour situé sur la route départementale n°182.
- **Rencontre modélisme** : Madame le Maire présente au Conseil municipal une demande de l'association « ça roule partout » concernant l'organisation d'une rencontre de modélisme trial électrique radio commandé les 13-14-15 juillet à Morel vers Energy Karting. L'association sollicite l'utilisation du terrain de foot annexe pour le campement des participants, l'accès aux douches et aux toilettes ainsi que l'utilisation de l'électricité. Les élus ne sont pas favorables à cette demande, ces structures étant réservées aux clubs de foot.
- **Armoire tarif jaune** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite à sa dégradation, l'armoire tarif jaune, située au niveau du parking de l'école va être changée. Le coût est de 2 242 € TTC à la charge de la commune.
- **Matinée citoyenne** : Madame Mireille Seignovert indique que 35 adultes (dont 9 conscrits) et 11 enfants se sont mobilisés à l'appel de la commission embellissement et fleurissement pour nettoyer le village le samedi 24 mars en partenariat avec les magasins Leclerc. Elle remercie vivement tous les participants qui n'ont pas ménagés leur peine pour venir à bout de toutes ces incivilités (détritus jetés dans les fossés, dans les rues).
- **Soirée Lions Club** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de l'opération 100 000 tulipes contre le cancer organisé par le Lions club d'Annonay, le Trail des tulipes qui s'est déroulé à la salle des Mûriers, a permis de récolter des fonds afin d'aider la recherche sur la maladie de Charcot. Elle précise que 280 coureurs ont participé à ce trail et 400 repas ont été servis.
- **Container supplémentaire ordures ménagères** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un courrier a été transmis au président d'Annonay Rhône Agglo pour une demande de mise en place d'un container d'ordures ménagères supplémentaire à l'entrée du village.
- **Ardéchoise** : Madame le Maire fait part au Conseil Municipal des remerciements des bénévoles en charge de l'organisation du passage de l'Ardéchoise, le mercredi 20 juin 2018, pour l'aide attribuée par la commune à l'achat de matériel.